



POLITIQUE DE LA FAMILLE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE



En partenariat avec

Famille

Québec



Adoptée le 5 novembre 2024 par la résolution 2024.11.17



MOT DU MAIRE

Chères Bermigeoises et chers Bermigeois,

Durant la dernière année, le comité de la famille, appuyé par les employés municipaux, le conseil et la chargée de projet de la MRC, a mis à jour la Politique de la famille de Saint-Bernard-de-Michaudville. Nous avons profité de cette période pour réviser le plan d'action afin d'y apporter des modifications plus représentatives de la réalité et des besoins de familles d'aujourd'hui.

La Municipalité a toujours eu à cœur les actions en lien avec cette politique familiale pour l'avenir de ses citoyens dans le "penser agir famille". Elle a souhaité prendre le pouls de sa population par le sondage « Vivre à Saint-Bernard-de-Michaudville » réalisé en juin 2024. Par le biais de ce sondage, le comité a recueilli plusieurs informations et statistiques pour avoir un portrait des Bermigeoises et Bermigeois, de leurs préoccupations et de leurs attentes. Des groupes de discussion avec les jeunes et les familles ont enrichi les réflexions du comité. Cela a permis d'élaborer le plan d'action aux couleurs de notre municipalité. Les actions favoriseront la création de liens dans la communauté, l'implication citoyenne ainsi que la mise en place d'infrastructures et d'activités diverses permettant d'améliorer la qualité de vie de la population bermigeoise qui est déjà une petite communauté exceptionnelle.

Le conseil municipal est heureux de présenter cette nouvelle Politique de la famille. Cette politique a pour objectif de développer une fierté et un sentiment d'appartenance à notre milieu tout en facilitant l'arrivée de nouveaux résidents dans notre communauté accueillante et vivante.

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je remercie les membres du comité de la famille pour leur implication soutenue tout au long du processus d'élaboration de la Politique de la famille. Je souhaite aussi remercier le ministère de la Famille qui offre un précieux soutien financier ainsi que la MRC des Maskoutains pour sa contribution en service tout au long du processus de mise à jour de la politique familiale.

La famille est une de nos plus grandes richesses, il faut en prendre soin !



INTRODUCTION

La famille est la cellule de base de notre société. C'est le premier lieu d'apprentissage, de socialisation et de transmission des valeurs. La famille présente différents modèles à l'intérieur desquels les membres se soutiennent mutuellement à travers les divers stades de leur vie, favorisant ainsi leur développement global. Elle fait partie intégrante de la dynamique et de la vitalité d'une collectivité. S'en préoccuper permet de soutenir adéquatement le mieux-être de celle-ci.

Tout comme la société, la famille évolue au rythme des générations. Or, les multiples réalités auxquelles doivent faire face les familles modernes interpellent tous les acteurs de notre milieu. La famille, avec le potentiel qu'elle représente, est portée au rang des préoccupations majeures des élus, tant locaux que régionaux, et des principaux intervenants de différents milieux : l'éducation, la santé, l'emploi, les services communautaires et sociaux, etc.

Les municipalités sont les instances politiques les plus proches du quotidien des familles. Elles entendent donc exercer une influence bénéfique sur la qualité de leur milieu de vie dans les limites de leurs champs de responsabilités. La Politique de la famille est un levier qui permet à la Municipalité de prendre en compte les besoins et les enjeux des familles.

La première Politique régionale de la famille de la MRC des Maskoutains a été adoptée en 2007. La Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville avait alors emboîté le pas en formant un comité de la famille qui disposait d'un budget pour accueillir les nouveaux résidents et souligner les naissances sur le territoire bermigeois. En 2012, la Municipalité adoptait sa « Charte de la famille » et entamait les démarches de Politique des aînés dans le cadre de l'accréditation MADA (municipalités amies des aînés). À la suite de l'adoption de cette politique en 2014, Saint-Bernard-de-Michaudville embarquait dans le projet de rédaction de sa première Politique de la famille qui a finalement été adoptée en 2016.

Cette Politique a entre autres permis la réalisation des projets suivants :

- Publication d'un guide des ressources pour les familles
- Installation d'une table à langer à la Bibliothèque et au Pavillon des Loisirs
- Installation d'un support à vélo à la Bibliothèque
- Construction d'une patinoire multifonctionnelle

En 2022, la Municipalité a commencé la mise à jour de sa Politique de la famille en collaboration avec la MRC des Maskoutains. Le processus d'élaboration de cette nouvelle Politique a été l'occasion pour les élus, les fonctionnaires, les organismes du milieu et les citoyens de broser le portrait des familles bermigeoises et de partager une vision commune de notre collectivité.

La refonte de la Politique de la famille confirme la volonté de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville de mettre la famille à l'avant-plan de ses actions pour offrir un milieu de vie sain et sécuritaire, à l'images des gens qui l'habitent. Par cette politique, la Municipalité se donne l'opportunité de continuer d'agir pour et avec les familles.

« La famille c'est une richesse, ça donne des outils pour pouvoir affronter les moments extraordinaires, les moments les plus difficiles, les hauts, les bas »

- Céline Dion -



LES FONDEMENTS

Mission

En renouvelant sa Politique de la famille, la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville réitère sa volonté de placer les intérêts des familles au cœur de ses préoccupations en se dotant d'une vision qui contribuera à améliorer la qualité de vie des familles. La Municipalité entend ainsi créer un milieu de vie attrayant, innovant et diversifié. Un milieu adapté aux besoins des familles en leur offrant des services de qualité. Par le fait même, la politique devient un cadre de référence visant à guider l'intervention municipale en matière de famille.

Définition de la famille

Définir la famille est un défi en soi, car le concept de famille a évolué depuis quelques décennies sous l'effet de plusieurs tendances sociales, économiques et politiques. La définition retenue se veut inclusive et non restrictive :

La famille est constituée d'un groupe minimal de deux personnes, unies par des liens multiples et variés, et qui souvent entretiennent entre elles une relation intergénérationnelle pour se soutenir moralement, matériellement et réciproquement au cours d'une vie. La famille est le premier lieu de croissance, d'apprentissage et de socialisation de ses membres.

Objectifs

En plaçant la famille au cœur de ses préoccupations et de ses décisions, la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville établit un cadre de référence pour la mise en œuvre de mesures qui favoriseront le mieux-être des familles et qui auront un impact positif sur leur qualité de vie. Elle exprime son désir de contribuer à créer avec les familles, et en concertation avec les différents acteurs du milieu, des environnements favorables et propices à leur plein épanouissement.

Plus spécifiquement, la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville souhaite :

- ➡ **Encourager, avec le milieu, des environnements favorables à la qualité de vie ;**
- ➡ **Promouvoir les saines habitudes de vie auprès des familles ;**
- ➡ **Favoriser l'établissement de nouvelles familles ;**
- ➡ **Répondre aux besoins en développant une culture de services aux familles au sein des instances décisionnelles municipales et régionales, « penser et agir famille ».**



Valeurs

Par définition, les valeurs sont les qualités qu'une personne ou qu'une société considère importantes en tant que principes de conduite et qui sont intrinsèquement louables. Les valeurs privilégiées par la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville expliquent les orientations autour desquelles se modèlent ses décisions.

La Politique de la famille de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville s'appuie sur l'article 1 de la Charte des droits et libertés de la personne, qui se lit comme suit :

Tout être humain a droit à la vie, ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne.

De plus, elle repose sur les valeurs suivantes :

L'accueil

Accueillir les familles dans le respect de leurs valeurs.

Le respect

Respecter la diversité et les réalités des familles d'aujourd'hui. Respecter l'environnement et penser « développement durable ».

La créativité

Concevoir des idées innovantes et utiles pour les familles bermigeoises. Faire beaucoup avec peu.

La solidarité

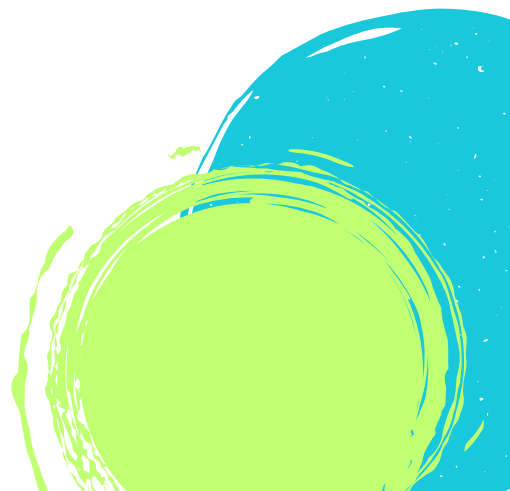
Soutenir, assister et collaborer avec les familles dans leurs responsabilités, leurs choix et leurs besoins.

L'engagement

Encourager la participation active des citoyens dans le développement de services et de ressources accessibles aux familles.

La fierté et le sentiment d'appartenance

Promouvoir la famille et la parentalité ainsi que le sentiment d'appartenance de la famille à son milieu de vie.



Principes directeurs

Inspirées des valeurs énumérées précédemment, diverses orientations guident les responsables municipaux lorsqu'ils doivent prendre des décisions ou entreprendre des actions, au quotidien, auprès des familles.

Voici donc les grandes orientations qui guideront le plan d'action local 2025-2030 de la présente Politique de la famille :

- « Penser et agir famille » dans toutes les actions municipales ;
- Reconnaître et tenir compte de la diversité et de la pluralité des modèles familiaux ;
- Encourager et favoriser les saines habitudes de vie ;
- Préserver et promouvoir les acquis en matière de famille ;
- Soutenir les parents dans leur rôle en les reconnaissant comme les premiers responsables de l'enfant et de la famille ;
- Optimiser l'accessibilité aux services selon les besoins et les réalités des familles ;
- Favoriser la concertation et le partenariat en reconnaissant les compétences des partenaires ;
- Prioriser le développement durable et les environnements favorables à l'épanouissement et au bien-être des familles.

Champ d'interventions

Sept (7) champs d'intervention relevant de la compétence de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville ont été déterminés. Ils serviront de leviers aux initiatives mises de l'avant en vue d'adapter les milieux aux besoins et aux attentes des familles.

Ces champs d'intervention privilégiés contribueront à l'atteinte des objectifs de la Politique de la famille. Ce sont les suivants :

- Communication, information et administration municipale ;
- Espaces extérieurs, habitat, milieux de vie et environnement ;
- Patrimoine, culture et participation sociale ;
- Sécurité, respect et inclusion sociale ;
- Soutien communautaire, saines habitudes de vie et santé ;
- Loisir et éducation ;
- Transport et mobilité.



PORTRAIT BERMIGEOIS

Saint-Bernard-de-Michaudville est une petite communauté rurale de la Montérégie aux limites nord-ouest de la MRC des Maskoutains, touchant les MRC de Pierre-de-Saurel et de la Vallée-du-Richelieu. Son territoire s'étend sur un peu plus de 65 km². Constituée d'un terrain plat dépourvu de lacs et de rivières, Saint-Bernard-de-Michaudville contient toutefois des terres faisant partie des plus fertiles du Québec et des boisés qui forment une partie considérable de son paysage.

En 2024, la population de Saint-Bernard-de-Michaudville s'élève à 642 habitants. Elle est une des plus petites communautés de la MRC des Maskoutains.

Depuis l'adoption de la dernière Politique de la famille, la population de Saint-Bernard-de-Michaudville a augmenté de 22 %, passant de 524 en 2015 à 642 en 2024, ce qui est plus que l'augmentation de la population de la MRC des Maskoutains durant cette même période (7 %). Selon l'Institut de la statistique du Québec, la population bermigeoise pourrait même atteindre 723 habitants en 2041, soit une augmentation prévue de 18,3 % entre 2022 et 2041^[1].

Au cœur de la réalité rurale du Québec d'aujourd'hui, les défis sont nombreux pour la population bermigeoise qui se situe à environ 35 km proximité des centres urbains de Saint-Hyacinthe, Beloeil et Sorel-Tracy.

Afin de maintenir certains services, les écoles des villages de Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Jude, Saint-Louis et Saint-Barnabé-Sud, les citoyens de ces municipalités ont contribué à la création de l'école aux Quatre-Vents où les différentes écoles sont devenues des immeubles de l'école centrale à Saint-Jude. Chaque immeuble gère un cycle du primaire. L'immeuble Saint-Bernard est ainsi devenu l'école maternelle.

Les hausses constantes des dépenses d'entretien, la baisse des revenus de la dîme et le vieillissement des paroissiens ont obligé les Bermigeois à revoir l'utilisation de l'église afin de pouvoir conserver ce joyau de leur patrimoine. Plusieurs activités de financement se sont développées : un comptoir familial ouvre ses portes en 1992 et finalement, en 2009, la nef de l'église a été réaménagée en salle communautaire pour les soirées récréatives, le culte, les spectacles, les festivals...

Au niveau des loisirs et de la culture, Saint-Bernard-de-Michaudville possède une bibliothèque, un pavillon des loisirs, une patinoire extérieure, un terrain de balle-molle, un terrain de pétanque, un parc et une banque impressionnante de généreux bénévoles qui voient au bon déroulement de tous ces services et à l'organisation des diverses activités. Parmi les organismes communautaires, il y a :

- l'OTJ St-Bernard qui constitue le comité des loisirs et qui est responsable de l'organisation d'activités récréatives, sportives et culturelles pour les gens de tout âge ;
- le club FADOQ qui rassemble et représente les personnes âgées de 50 ans et plus dans le but d'améliorer leur qualité de vie et de contrer l'isolement ;
- la Fabrique de Saint-Bernard qui gère l'église et le cimetière, mais qui s'occupe également du comptoir familial et du dépannage alimentaire, dont la Guignolée ;
- la Maison de jeunes des Quatre-Vents qui, bien que située à Saint-Jude, dessert un plus grand territoire incluant celui de Saint-Bernard-de-Michaudville et qui offre des services aux jeunes de 11 à 17 ans dans le but d'encourager la persévérance scolaire et de briser l'isolement chez les jeunes.

Enfin, la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a une entente avec la Ville de Saint-Hyacinthe pour l'utilisation des équipements supralocaux. La population bermigeoise peut donc bénéficier de la carte Accès-Loisirs et profiter des infrastructures culturelles et récréatives de la ville centre.

Municipalité	Population en 2024	% de la MRC
La Présentation	2 684	2,91
Saint-Barnabé-Sud	1025	1,11
Saint-Bernard-de-Michaudville	642	0,70
Saint-Damase	2 494	2,64
Saint-Dominique	2 916	3,16
Sainte-Hélène-de-Bagot	1 798	1,95
Sainte-Madeleine	2 274	2,47
Sainte-Marie-Madeleine	2 873	3,12
Saint-Hugues	1 367	1,48
Saint-Hyacinthe	59 448	64,49
Saint-Jude	1 354	1,47
Saint-Liboire	3 056	3,32
Saint-Louis	727	0,79
Saint-Marcel-de-Richelieu	440	0,48
Saint-Pie	5 965	6,47
Saint-Simon	1 395	1,51
Saint-Valérien-de-Milton	1 782	1,93
MRC des Maskoutains (total)	92 180	2,91

Source: Répertoire des municipalités du Québec

[1] Source : ISQ, Estimations de population. MSSS, Projections de population.

STATISTIQUES

En plus des informations du recensement de 2021 de Statistique Canada, les données partagées dans cette politique proviennent du CLSC des Maskoutains en 2021, du sondage Vivre à Saint-Bernard élaboré par le comité de la famille de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville en 2024, de l'enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) produite en 2022 en collaboration avec la direction de la santé publique et du Profil démographique et socioéconomique de la population et des familles de la MRC des Maskoutains, réalisé en mars 2024 par la Direction de santé publique de la Montérégie.

La population de Saint-Bernard-de-Michaudville

Selon les données partagées en 2021 par le CLSC des Maskoutains, nous pouvons visualiser les différents groupes d'âge présents sur le territoire bermigeois. L'âge des répondants au sondage « Vivre à Saint-Bernard-de-Michaudville » est représentatif de ces proportions.

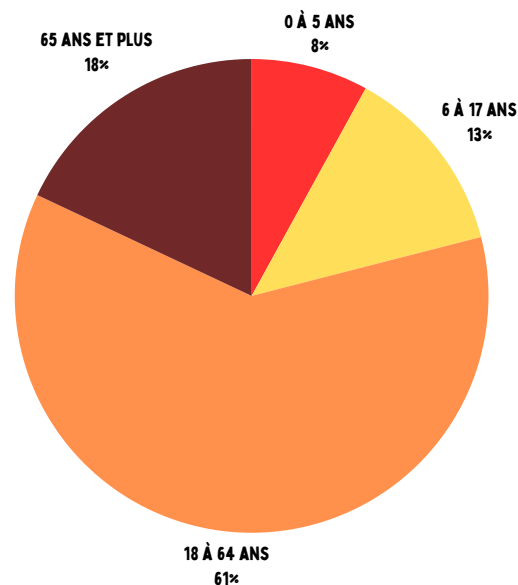
Selon le recensement 2021 de Statistique Canada, l'âge moyen de la population bermigeoise était de 40,7 ans. En comparaison, l'âge moyen de la population de la MRC des Maskoutains était de 43,4 ans et celui du Québec était de 42,8 ans.

D'ailleurs, les Indicateurs démographiques, socioéconomique et de logement des municipalités de la MRC des Maskoutains en 2021 montre que la population bermigeoise vieillie. Entre 2023 et 2041, l'accroissement prévu de la population de 65 ans et plus est estimée à 65,5 %, comparativement à 32,8 % pour la MRC et 34 % pour le Québec.

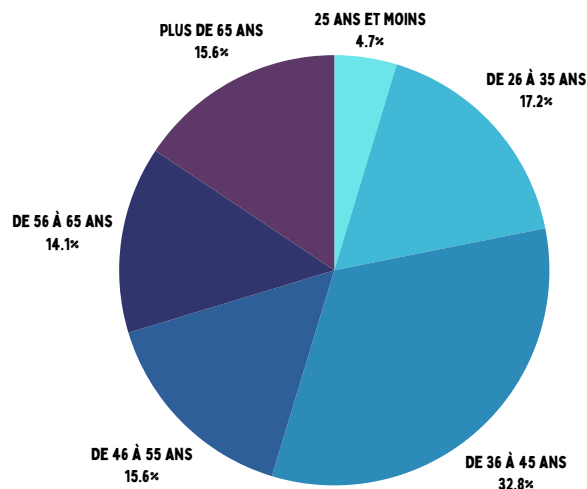
En 2021, 110 enfants âgés de 0 à 14 ans ont été dénombrés à Saint-Bernard-de-Michaudville, représentant 17,9 % de la population totale. En comparaison, au Canada, la proportion d'enfants était de 16,3 % en 2021.

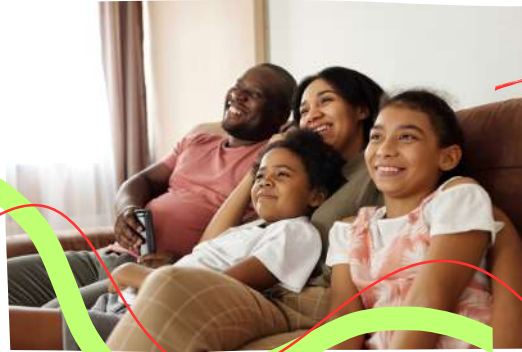
Par rapport au recensement de 2016, celui de 2021 montre que la variation de la population a connu une baisse de 1 % chez les 0 à 14 ans et de 4 % chez les 15 à 64 ans. Le groupe d'âge des 65 ans et plus a quant à lui connu une hausse de 4 %.

POPULATION BERMIGEOISE PAR GROUPE D'ÂGE (2021)



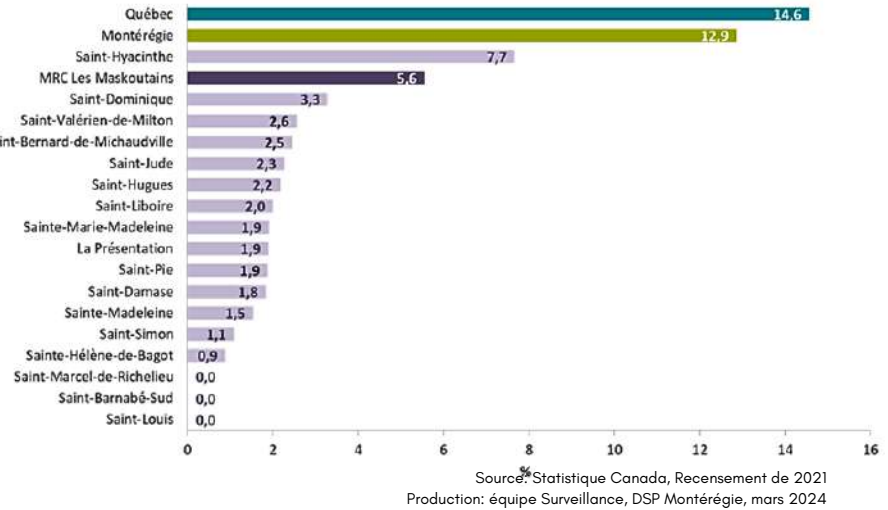
GROUPE D'ÂGE DES RÉPONDANTS AU SONDAGE "VIVRE À SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE" (2024)





Le Profil démographique et socioéconomique de la population et des familles de la MRC des Maskoutains témoigne de la présence d'une population immigrante qui représente 2,5% des Bermigeois en 2021. Bien que ce chiffre soit petit, il est le quatrième en importance dans la MRC des Maskoutains, Saint-Hyacinthe dépassant largement les autres municipalités avec 7,7 % de sa population étant d'origine immigrante.

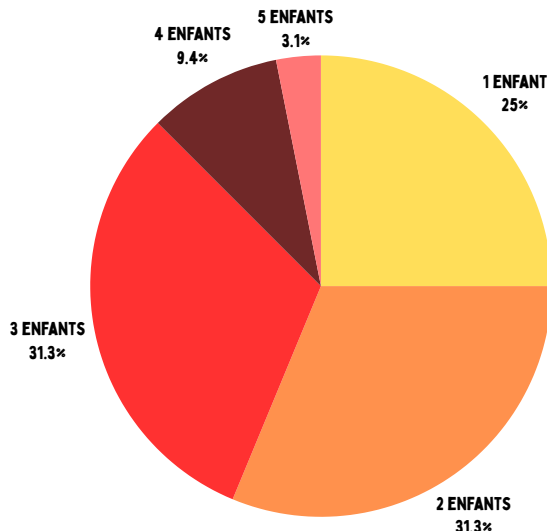
PROPORTION DES PERSONNES IMMIGRANTES MRC DES MASKOUTAINS ET SES MUNICIPALITÉS, MONTRÉAL ET QUÉBEC (2021)



Composition des familles bermigeoises

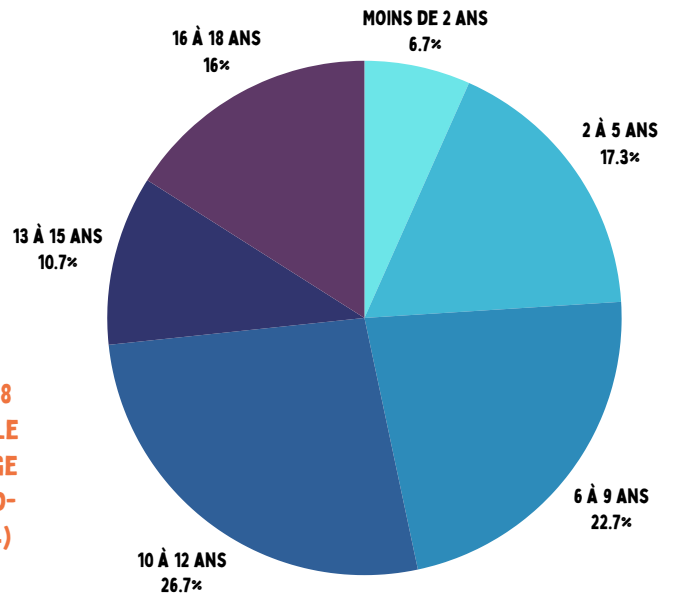
En 2021, la population de Saint-Bernard-de-Michaudville comprenait une proportion de 180 familles, dont 70 avec enfants et 90 sans enfants. Ce qui représente 41,7% des familles qui comprennent des enfants de moins de 18 ans dans leur foyer. De plus, nous dénombrons 20% des familles sur notre territoire comme étant des familles monoparentales, masculines ou féminines. Ce qui nous donne une population de 0 à 18 ans qui représente un peu plus de 21% de notre communauté.

Le sondage municipal permet d'avoir un aperçu des tranches d'âge des enfants bermigeois et du nombre d'enfants de 18 ans et moins par famille. 5 familles sur les 64 foyers répondants avaient des enfants de plus de 18 ans à la maison. Le sondage municipal met en parallèle que 58% des répondants ont des enfants au sein de leur foyer.



NOMBRE D'ENFANTS DE 18 ANS ET MOINS PAR FAMILLE RÉPONDANTE AU SONDAGE "VIVRE À SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE" (2024)

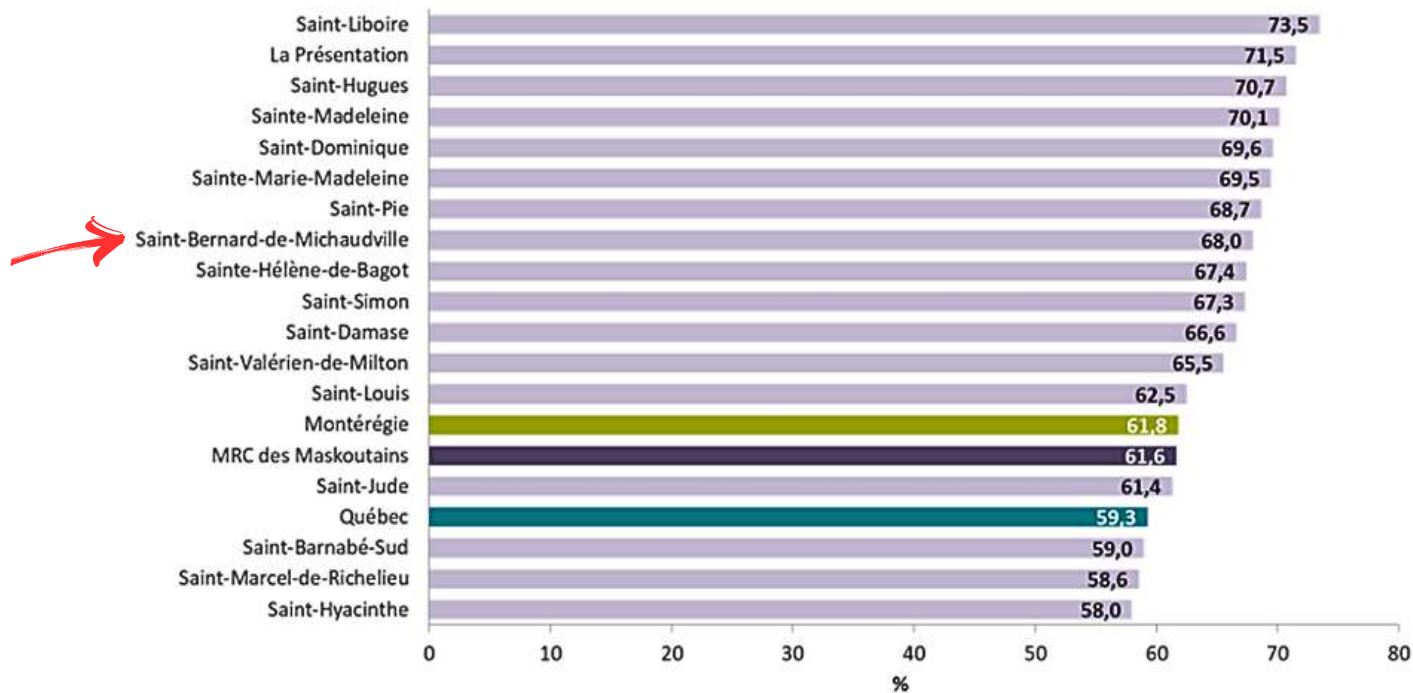
GRUPE D'ÂGES DES ENFANTS VIVANT DANS LES MÉNAGES DES RÉPONDANTS DU SONDAGE "VIVRE À SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE" (2024)



Population active

Selon le profil démographique et socioéconomique de la population et des familles de la MRC des Maskoutains, 68% de la population de plus de 15 ans est active, en 2021, sur le territoire de Saint-Bernard-de-Michaudville. Bien que cela ne constitue pas le taux le plus élevé de la MRC des Maskoutains, il est plus élevé que celui de la Montérégie (61,8 %) et du Québec (59,3%).

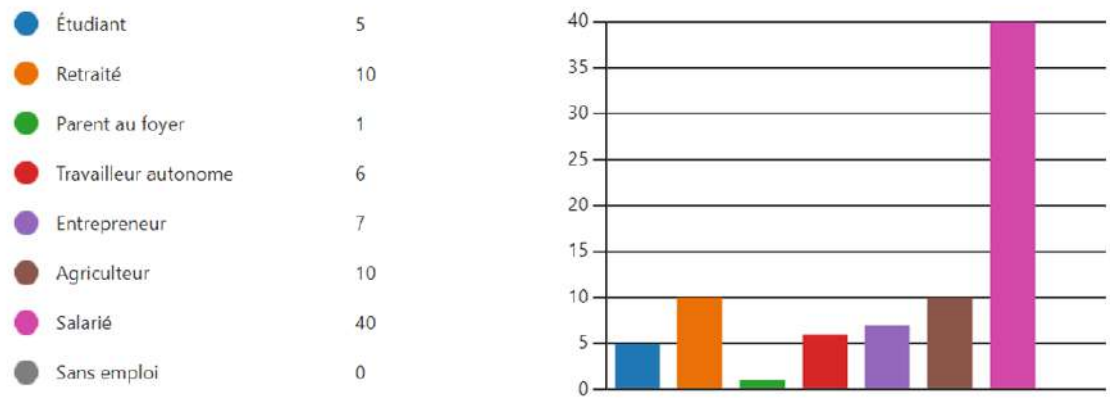
TAUX D'EMPLOI DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS
MRC DES MASKOUTAINS ET SES MUNICIPALITÉS, MONTÉRÉGIE ET QUÉBEC (2021)



Source: Statistique Canada, Recensement de 2021
Production: équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024

Lors du sondage municipal de 2024, nous avons demandé aux répondants les options applicables pour chaque adulte composant leur ménage. Ce qui témoigne que la population inactive semble très basse au sein de notre communauté.

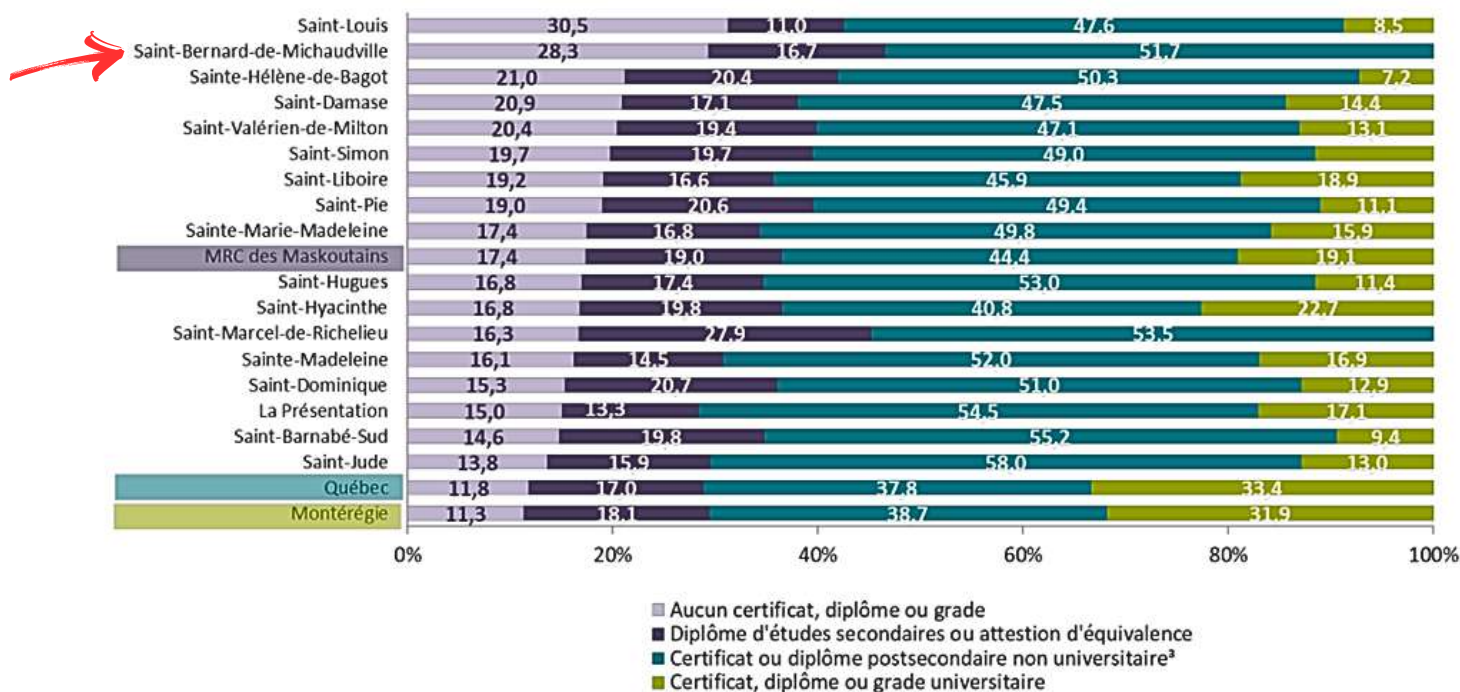
OCCUPATION DES ADULTES COMPOSANT LES MÉNAGES RÉPONDANTS
DU SONDAGE "VIVRE À SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE" (2024)



Éducation

En 2021, les données du recensement de Statistiques Canada permettent de constater que 28,3% de la population bermigeoise de 25 à 64 ans n'avait aucun certificat, diplôme ou grade. De plus, la diplomation universitaire est peu significative ou inexistante.

RÉPARTITION DE LA POPULATION DES 25 À 64 ANS SELON LE PLUS HAUT CERTIFICAT, DIPLÔME OU GRADE, MRC DES MASKOUTAINS ET SES MUNICIPALITÉS, MONTRÉGIE ET QUÉBEC (2021)



Note : La somme des catégories peut différer de 100 % en raison de l'arrondissement des données.

¹ En ménage privé.

³ Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métier ou certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.

Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024.

Dans le profil sociodémographique et scolaire des enfants de maternelle 5 ans établis par EQDEM en 2022, il est mis évidence que dans le secteur rural médian et nord de Richelieu-Yamaska dont Saint-Bernard-de-Michaudville fait partie, 25,9% des enfants sont en état de vulnérabilité dans au moins un domaine de développement.



Socioéconomique

Le revenu médian après impôt des Bermigeois et Bermigeoises (15 ans et plus) est de 36 400\$ en 2021. C'est le même revenu médian pour la province de Québec, mais qui se retrouve sous le médian de la Montérégie se situant à 38 400\$.

En 2020, les données de la santé publique de la Montérégie nous indiquaient que le revenu médian par famille bermigeoise était de 78 500 \$ par an. Ce qui se retrouve sous les autres médians tels que MRC des Maskoutains à 79 000\$, la Montérégie à 87 000\$ et le Québec à 82 000 \$.

Lieu de travail et transport

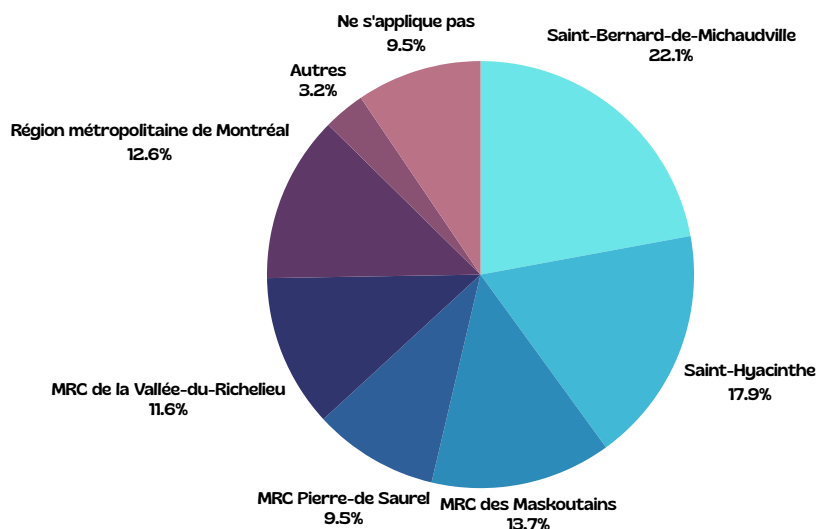
Lors du sondage municipal, nous avons récolté des données sur le lieu de travail des répondants. Nous pouvons donc remarquer que seulement un peu plus de 22% des personnes de 18 ans et plus travaillent sur le territoire de Saint-Bernard-de-Michaudville. Près de 32 % des adultes répondants du sondage travaillent à Saint-Hyacinthe ou dans une autre municipalité de la MRC des Maskoutains.

En 2021, la Direction de la santé publique a été en mesure de démontrer que les Bermigeois utilisaient une voiture à 87,5% et que 8,9 % utilisaient le vélo ou la marche pour se rendre au travail.

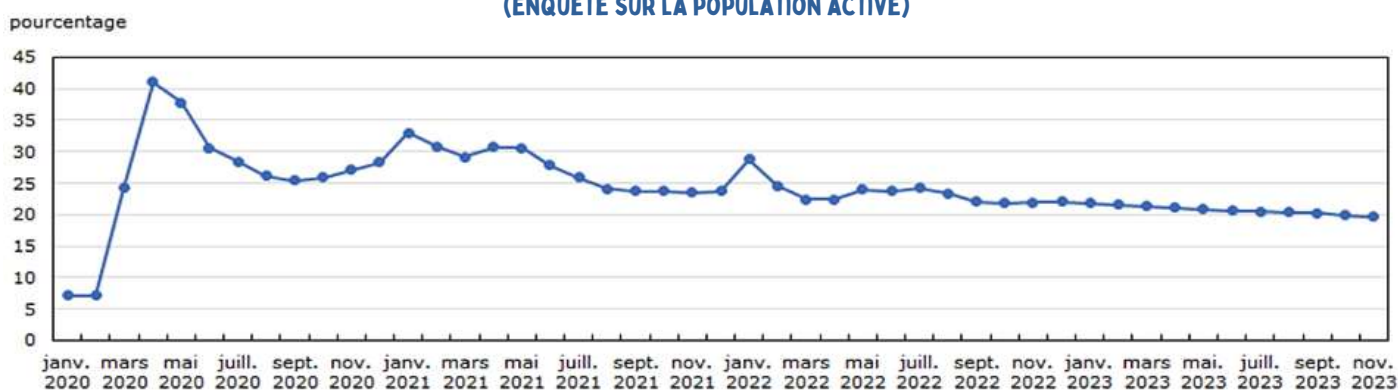
En 2024, le télétravail prend de plus en plus de place et pourrait en partie expliquer la proportion de personnes travaillant à Saint-Bernard-de-Michaudville. Certains répondants du sondage ont d'ailleurs souligné ce fait.

Selon Statistique Canada, depuis la pandémie de la Covid 19 en 2020, il y a eu un déferlement d'occasions et de possibilités pour les employés de faire du télétravail. Cette méthode de travail est passée de 7% à 20% en presque 4 ans.

LIEU DE TRAVAIL DES ADULTES COMPOSANT LES MÉNAGES RÉPONDANTS DU SONDAGE "VIVRE À SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE" (2024)



POURCENTAGE DES TRAVAILLEURS AYANT TRAVAILLÉ LA PLUPART DE LEURS HEURES À DOMICILE DE JANVIER 2020 À NOVEMBRE 2023 (ENQUÊTE SUR LA POPULATION ACTIVE)



Notes : Travailleurs âgés de 15 à 69 ans qui ne sont pas des membres à temps plein des Forces armées et qui travaillaient pendant la semaine de référence. L'échantillon comprend les employés et les travailleurs autonomes. Les chiffres pour janvier et février 2020 sont fondés sur le Recensement de la population de 2016 et renvoient aux personnes travaillant à domicile la plupart du temps. Les chiffres pour mars 2020 et ceux pour 2023 (à l'exception de mai, d'août et de novembre) sont des interpolations. Les chiffres pour janvier à avril 2022 sont des estimations modélisées fondées sur Morissette, Hardy et Zolkiewski (2022).

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016 et Enquête sur la population active.

Certaines données de cette même Enquête sur la population active portent sur les groupes d'âge et le genre et leurs méthodes de travail privilégiées.

De façon générale, les groupes qui ont davantage pratiqué le télétravail, exclusif ou hybride, sont :

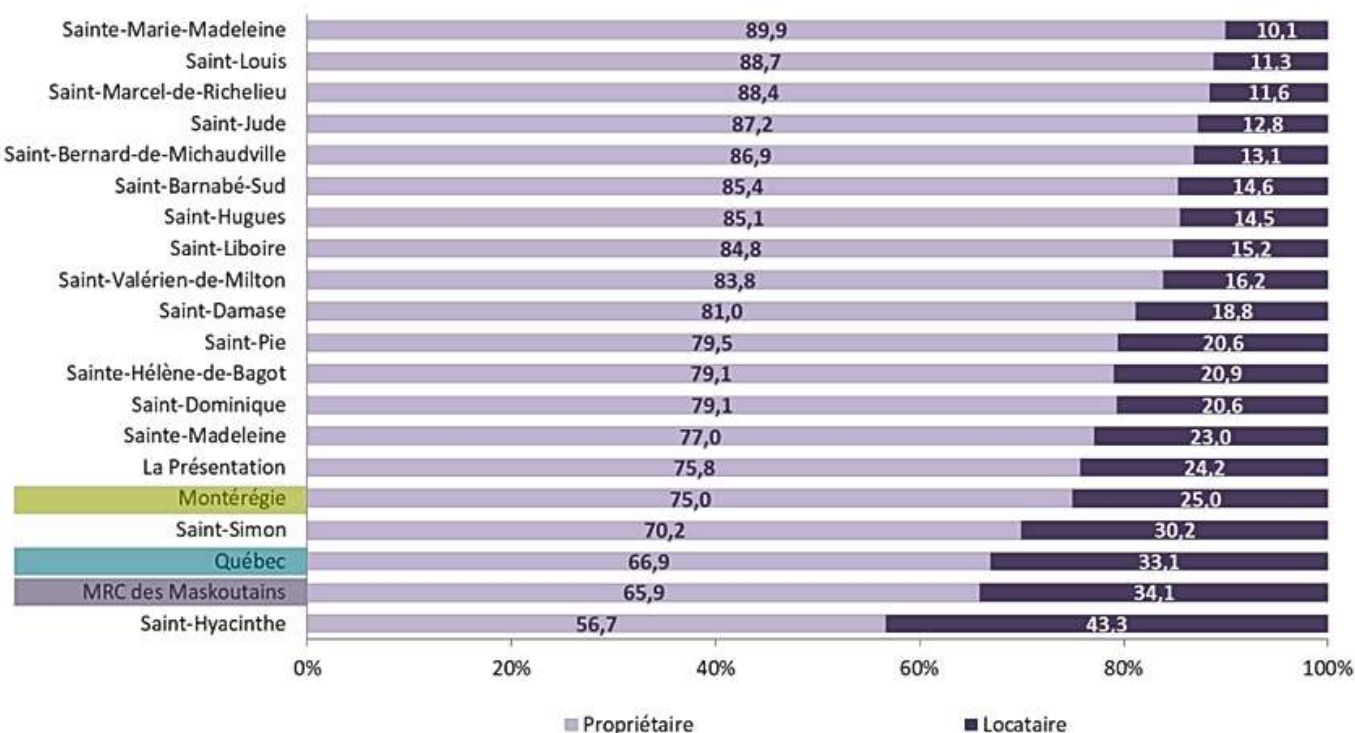
- les personnes de 25 à 54 ans (40 %);
- les personnes possédant une formation universitaire (58 %);
- les personnes occupant un emploi dans la finance, les assurances, l'immobilier (75 %), dans les services professionnels, scientifiques et techniques (73 %) et dans l'administration publique (65 %).

Le télétravail est particulièrement répandu chez les gestionnaires et chez les personnes ayant un emploi professionnel, de même que chez celles ayant une rémunération élevée.

Habitation

Les résultats du sondage Vivre à Saint-Bernard a démontré que 98,5% des familles répondantes étaient propriétaires de leur résidence. Les données de 2021 de la MRC des Maskoutains témoignent également de cette forte proportion de propriétaires en comparaison aux locataires:

Répartition de la population¹ selon le mode d'occupation du logement, MRC des Maskoutains et ses municipalités, Montérégie et Québec, 2021



Note : La somme des catégories peut différer de 100 % en raison de l'arrondissement des données.

¹ En ménage privé.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.

Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024.

57 % des ménages vivent en milieu rural pour environ 42% au village. Malgré le fait que peu de familles soient locataires (13%), il est à constater que 39.3% des logements ont été construits avant 1971 dont 10.7% nécessitent des réparation majeures.^[2]

Selon les Indicateurs démographiques, socioéconomique et de logement des municipalités de la MRC des Maskoutains en 2021, les frais de location des logements sont les plus bas de la MRC des Maskoutains avec une moyenne de 512 \$ mensuellement comparativement à 730 \$ pour la MRC et 810 \$ au Québec. Cependant, 9.6% des résidents bermigeois doivent défrayer plus de 30% de leur revenu pour leurs besoins locatifs.



[2] Source : ISQ, Estimations de population. MSSS, Projections de population. Profil démographique et socioéconomique de la population et des familles de la MRC des Maskoutains, réalisé en mars 2024 par la Direction de santé publique de la Montérégie

ATTENTES DES BERMIGEOIS

La Politique de la famille atteindra ses objectifs parce qu'elle s'appuie sur les attentes des familles et qu'elle suscite l'implication des partenaires. Pour réussir à atteindre les objectifs, il faut d'abord connaître et surtout reconnaître les attentes et les besoins des familles. Ensuite, il faut travailler collectivement à trouver des solutions adaptées aux réalités de celles-ci et aux moyens dont dispose le milieu.

Au cours de l'élaboration de la politique, le comité a rencontré les familles bermigeoises et les jeunes de Saint-Bernard-de-Michaudville pour discuter avec eux de leurs attentes et de leur impression quant à leur milieu de vie. De plus, un sondage a été partagé sur tout le territoire pour permettre l'analyse des besoins des familles.

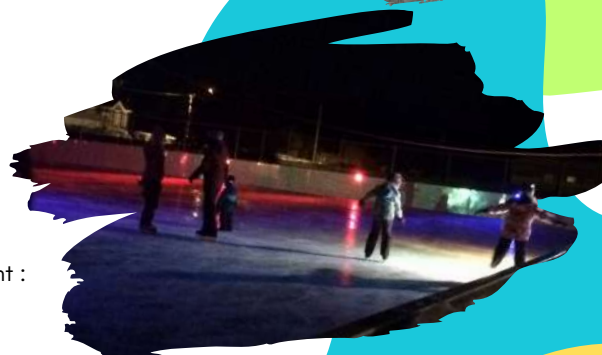
D'une façon plus concrète, les **JEUNES** de Saint-Bernard-de-Michaudville veulent :

- l'accès à des activités diversifiées et régulières, principalement sportives ;
- des infrastructures adéquates qui répondent à leurs besoins ;
- être informés sur les services, les ressources et les activités qui les concernent.



Les **ENFANTS** bermigeois aiment :

- la Bibliothèque et ses activités
- les discos ;
- faire du vélo ;
- jouer au parc.



Les **FAMILLES** de Saint-Bernard-de-Michaudville se préoccupent :

- de l'environnement ;
- de la sécurité, particulièrement pour les piétons et les cyclistes sur les routes ;
- du transport ;
- de l'accès aux services de gardiennage ;
- du manque de services de proximité ;
- du coût de la vie ;
- de la diversité des activités organisées dans leur municipalité.

Les **BERMIGEOISES** et les **BERMIGEOIS** apprécient :

- le calme et la tranquillité de Saint-Bernard-de-Michaudville ;
- la petite communauté accueillante ;
- les activités dynamiques.



En résumé, les attentes sont nombreuses et diversifiées, tout comme les familles composant le territoire de Saint-Bernard-de-Michaudville. Pour réussir à les combler, il faut d'abord être à l'écoute de la population bermigeoise qui évolue avec le temps. Il faut travailler collectivement à trouver des solutions adaptées à leurs réalités et aux moyens dont dispose le milieu.

Voici quelques mots clés fournis par les répondants du sondage "Vivre à Saint-Bernard-de-Michaudville" 2024 qui illustrent leur intérêts et préoccupations globales. La taille des mots du nuage reflète le nombre de fois qu'ils sont apparus dans les réponses.

autres fournisseurs inter
gros problème temps part avant St-Jude forêt nourricière différents projets
moteur hiver activités question le Bermigeois
autre faune locale jour environnement St-Bernard
contrôle policier autres villes Plusieurs jeunes enfants
éloignement Petit village
garage transport Endroit
personnes services calme vie La tranquillité
déplacements Loin Tranquille St-Bernard poste
petit village heure enfants sentiment



CONCLUSION

L'élaboration et la mise en place de la Politique de la famille de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudeville exigent un partenariat efficace et un réel engagement de la part de la Municipalité, du milieu et des familles.

En effet, la Politique de la famille interpelle entre autres les élus. Ces derniers portent la responsabilité d'être à l'écoute des familles, de faire valoir leurs intérêts et d'administrer leurs contributions. Elle sollicite aussi les employés municipaux des divers services, à qui il revient de mettre en œuvre des actions, approuvées par les autorités politiques.

La politique requiert également la participation des organismes communautaires, des institutions, du milieu des affaires et des citoyens. Tous rejoignent les familles dans leurs activités. En concertation et en partenariat avec d'autres acteurs du milieu, ils possèdent les ressources et l'expertise nécessaires pour soutenir, améliorer et mettre en place des stratégies pour l'amélioration de la qualité de vie des familles.

Comme ils sont les premiers responsables de l'éducation et du cadre de vie de leurs enfants, les parents joueront aussi un rôle de premier plan dans l'application de la Politique de la famille.

Finalement, la politique interpelle la famille dans son sens le plus large. La famille est le premier lieu d'appartenance, d'apprentissage et de socialisation de ses membres. À ce titre, elle demeure la première responsable de son propre épanouissement.

La Politique de la famille, c'est l'affaire de tous !



PLAN D'ACTION

L'application de la Politique de la famille sera possible avec la mise en œuvre de divers plans d'action aux couleurs bermigeoises.

Ces actions découlent d'une démarche de consultation de la population sous la forme d'un sondage et de groupes de discussion avec les jeunes et les familles. Elles résultent aussi de notre plan d'action de 2017-2018-2019, des actions réalisées et de celles qui sont en voie de l'être. Pour assurer la mise en place des actions, la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville compte sur l'implication des partenaires sensibles à la qualité du milieu de vie des familles.

La continuité des décisions prises depuis 2007 dans le cadre de la Politique de la famille et des nouvelles initiatives s'inscrivent dans le respect des objectifs de la politique. Elles tiennent compte du portrait des familles habitant sur le territoire, de leurs besoins et attentes ainsi que des ressources disponibles dans le milieu.

Il reviendra à la Municipalité de procéder annuellement à une mise à jour de son plan d'action et de l'adapter au besoin. La Municipalité assurera également la promotion et la mise en œuvre de son plan d'action local.

Les prochaines pages dévoileront donc les objectifs particuliers déterminés pour chacun des champs d'intervention. Elles donneront de plus, un aperçu des actions concrètes préconisées, des responsables et collaborateurs impliqués et du calendrier de réalisation prévu par les autorités politiques.

*La Politique de la famille :
une responsabilité partagée*



Politique de la Famille - Plan d'action 2025 à 2029

	CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE				
					2025	2026	2027	2028	2029
1. COMMUNICATION, INFORMATION ET ADMINISTRATION MUNICIPALE									
1.1	La communication joue un rôle crucial dans les interactions humaines. Une bonne information permet d’accéder à divers services et avantages, contribuant ainsi à améliorer le bien-être individuel.	• S’assurer que l’information soit accessible pour tous • Transmettre des informations diversifiées • Varier les canaux de diffusion d’information	• Améliorer le panneau d’affichage de la Municipalité (évaluer la possibilité d’installer un panneau électronique) • Publier des chroniques d’informations dans le journal municipal • Mettre à jour le site web • Instaurer une infolettre	Municipalité Partenaires	X	X	X	X	X
1.2	Les services proposés par la municipalité ainsi que ceux disponibles sur le territoire sont souvent méconnus du public.	• Informer la population de l’offre de services disponibles dans la municipalité • Diffuser l’information sur les services et ressources disponibles dans la région	• Annoncer et publiciser sur nos réseaux sociaux, le site web et le journal municipal les services disponibles • Tenir régulièrement à jour l’information sur le site web • Informer les employés municipaux sur les ressources et services afin qu’ils puissent mieux diriger les personnes qui en ont besoin	Municipalité Partenaires du milieu CISSS MRC	X	X	X	X	X
1.3	L’accueil est une valeur essentielle de la Politique de la famille de Saint-Bernard-de-Michaudville. Il contribue à créer un sentiment d’appartenance à la communauté tout en faisant connaître les ressources et activités disponibles sur le territoire.	• Accueillir les nouveaux résidents • Accueillir les nouveaux bébés	• Réviser le programme d’accueil des nouveaux résidents • Rédiger un programme d’accueil des nouveaux bébés • Tenir un inventaire de produits pour les paniers de nouveaux bébés	Municipalité Partenaires	X	X	X	X	X
2. ESPACES EXTÉRIEURS, HABITAT, MILIEUX DE VIE ET ENVIRONNEMENT									
2.1	Des espaces publics bien aménagés et sécurisés encouragent la participation sociale des habitants et améliorent leur qualité de vie.	• Rendre les lieux publics accessibles • Offrir aux citoyens du matériel et des installations adaptés à leurs besoins	• Analyser la meilleure façon de rendre les lieux publics de Saint-Bernard-de-Michaudville accessibles à tous. • Créer des installations propices aux soins de bébé et de jeunes enfants • Mettre à disposition des citoyens des boîtes de matériaux sportifs et jeux • Évaluer des méthodes écologiques pour réduire la prolifération des moustiques	Municipalité Partenaires	X	X	X	X	X

	CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE				
					2025	2026	2027	2028	2029
2. ESPACES EXTÉRIEURS, HABITAT, MILIEUX DE VIE ET ENVIRONNEMENT (SUITE)									
2.2	La population a manifesté un intérêt marqué pour les initiatives environnementales	Encourager et sensibiliser les familles à adopter des comportements environnementaux pour conserver, protéger et améliorer leur milieu de vie	- Mettre sur pied un programme de subvention environnementale comprenant un remboursement pour l'achat de produits réutilisables - Promouvoir les services de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains et les bons comportements en matière de tri des déchets - Continuer d'offrir un point de dépôt pour la récupération des piles, des cartouches d'encre et de cellulaires - Promouvoir les bons comportements en matière d'utilisation de l'eau potable - Promouvoir le 22 avril comme « Jour de la Terre » et organiser une activité annuelle pour la souligner - Soutenir la formation d'un comité d'embellissement	Municipalité Partenaires RIAM RARC	X	X	X	X	X
2.3	L'habitation est un enjeu central pour les municipalités. Le Québec est confronté à une pénurie de logements et à des problèmes d'abordabilité, ce qui nuit à l'accessibilité. Plus de 39 % des immeubles de Saint-Bernard-de-Michaudville ont été construits avant 1971 et plus de 10 % des Bermigeois vivent dans un logement nécessitant des rénovations majeures (Statistique Canada, Recensement 2021)	- Promouvoir les programmes d'aide financière relatifs à l'habitation - Favoriser la mise en œuvre d'alternatives et de nouveaux modèles en matière de logements - Développer le territoire en conservant un équilibre entre développement durable et harmonie avec le milieu de vie et ses valeurs	- Publier des informations ponctuelles sur les programmes d'aide financière en matière de rénovation. - Inscrire les programmes d'aide financière sur le site web. - Recenser et analyser les meilleures pratiques, des innovations et des exemples concrets au Québec en matière d'habitation en vue de les intégrer aux règlements d'urbanisme. - Soutenir les initiatives locales pour le développement de services de proximité	Municipalité Partenaires du milieu MRC Saint-Hyacinthe Technopole	X	X	X	X	X
					X	X	X	X	X
						X	X	X	X
					X	X	X	X	X
3. PATRIMOINE, CULTURE ET PARTICIPATION SOCIALE									
3.1	Saint-Bernard-de-Michaudville est dynamique grâce à ses nombreuses activités culturelles tout au long de l'année. En plus de participer à ces événements, les Bermigeoises et Bermigeois montrent un grand intérêt pour la littérature et le cinéma.	- Faire connaître les activités de culturelles offertes à Saint-Bernard-de-Michaudville - Développer l'offre d'activités afin de répondre aux besoins de la population	- Promouvoir les festivals de musique et les soirées de spectacles se tenant à Saint-Bernard-de-Michaudville - Souligner les Journées de la culture et développer une activité durant cette période - Évaluer la mise en place de projections cinématographiques (ciné-famille)	Municipalité Municipalités voisines Partenaires	X	X	X	X	X

	CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE				
					2025	2026	2027	2028	2029
3. PATRIMOINE, CULTURE ET PARTICIPATION SOCIALE (SUITE)									
3.2	Les résidents de Saint-Bernard-de-Michaudville apprécient découvrir l'histoire de leur municipalité. Pour protéger notre patrimoine, il est essentiel de le valoriser, de lui attribuer un rôle pertinent dans la société actuelle et de s'en approprier pleinement	Faire connaître l'histoire de la Municipalité	- Faire paraître des capsules historiques dans le journal municipal ou sur les réseaux sociaux - Évaluer la mise en place d'un circuit historique des lieux marquants de Saint-Bernard-de-Michaudville	Municipalité Partenaires du milieu MRC	X	X	X	X	X
3.3	Des études font ressortir les effets positifs de la participation sociale sur la santé et le bien-être des personnes. Pour certains, la participation sociale offre des possibilités de donner du sens à leur vie, de développer des appartenances et d'exercer un rôle social. En outre, elle favorise l'intégration et la cohésion communautaire, réduisant ainsi l'isolement et la solitude	- Promouvoir et valoriser la participation sociale - Développer des incitatifs au bénévolat	- Soutenir les organismes communautaires locaux dans le recrutement en encourageant les citoyens à s'impliquer (publicité, feuillet sur la participation citoyenne ou autre). - Souligner et valoriser l'apport des bénévoles dans la communauté (activités de reconnaissance, prix et hommages). - Promouvoir les bienfaits de la participation sociale	Municipalité Partenaires du milieu	X	X	X	X	X
3.4	Les services de la bibliothèque municipale sont sous-utilisés	- Faire connaître la bibliothèque et ses services - Offrir des services qui correspondent aux attentes des citoyens	- Améliorer l'accessibilité de la bibliothèque - Promouvoir les services de la bibliothèque - Mettre à jour la politique de prêt et considérer l'abolition des frais de retard	Municipalité Comité de Bibliothèque Réseau Biblio de la Montérégie	X	X	X	X	X
4. SÉCURITÉ, RESPECT ET INCLUSION SOCIALE									
4.1	La promotion de la diversité est une valeur fondamentale qui contribue à l'enrichissement de la société. En favorisant la diversité culturelle, ethnique, sociale et de genre, nous créons un environnement inclusif où chacun a sa place.	- Favoriser le rapprochement entre les citoyens de tous âges et toutes origines - Réduire les préjugés et souligner les bienfaits de la diversité	- Soutenir les initiatives locales de projets intergénérationnels et interculturels - Créer des lieux de rassemblement vivants et dynamiques favorisant le rapprochement entre les citoyens	Municipalité Partenaires	X	X	X	X	X



	CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE				
					2025	2026	2027	2028	2029
4. SÉCURITÉ, RESPECT ET INCLUSION SOCIALE (SUITE)									
4.2	Le manque d'accessibilité à un service de garde abordable et à des haltes-répits touche les parents, les employeurs et la participation citoyenne. Cela peut entraîner de l'insécurité financière et de l'isolement.	• Informer les parents sur les services de garde présents sur le territoire et des jeunes qui offrent des services de gardiennage • Soutenir l'augmentation des services en matière de gardiennage	• Publier dans le journal municipal et sur le site web une liste des services de garde de Saint-Bernard-de-Michaudville • Offrir la possibilité aux jeunes qui le souhaitent de publier gratuitement leur offre de service en gardiennage dans le journal municipal • Offrir de façon ponctuelle des formations « Gardiens avertis » en collaboration avec les municipalités et l'école aux Quatre-Vents • Promouvoir les services de Grand-mère Caresse • Étudier la possibilité d'offrir une halte-répit pour les parents en collaboration avec un organisme communautaire	Municipalité Municipalités des Quatre-Vents École des Quatre-Vents Partenaires du milieu Bureaux coordonnateurs Croix-Rouge	X	X	X	X	X
					X	X	X	X	X
					X	X	X	X	X
					X	X	X	X	X
									X
4.3	Les besoins de sécurité sont aussi essentiels que les besoins physiologiques. C'est un des éléments indispensables au développement de l'estime de soi. La sécurité se manifeste par le besoin d'avoir un environnement stable, chaleureux et aimant et par le besoin d'être protégé des attaques, des crimes, des violences de l'intimidation.	• Améliorer le sentiment de sécurité des citoyens	• Consolider les mesures en vue de sécuriser les parcs et les espaces publics • Faire la promotion de la prévention des incendies • Continuer d'être une «Municipalité engagée contre la violence»	Municipalité Partenaires MRC CISSS	X	X	X	X	X
5. SOUTIEN COMMUNAUTAIRE, SAINES HABITUDES DE VIE ET SANTÉ									
5.1	La marche et le plein air sont des activités prisées à Saint-Bernard-de-Michaudville.	• Aménager un endroit agréable pour la pratique de la marche et de la raquette	• Réaliser un sentier pédestre sécuritaire et bien aménagé	Municipalité Partenaires MRC	X	X			
5.2	Adopter une alimentation saine, peu importe l'âge, est l'une des meilleures façons d'améliorer son état de santé et de se protéger contre plusieurs problèmes de santé	• Contribuer à diminuer la précarité alimentaire • Favoriser les saines habitudes alimentaires	• Développer et faire connaître la cuisine collective • Faire paraître des chroniques « Nutrition » au journal municipal • Distribuer gratuitement des plants de légumes au printemps • Mettre en place un jardin collectif et une forêt nourricière	Municipalité Partenaires CISSS	X	X	X	X	X
					X	X	X	X	X
					X	X	X	X	X
						X	X	X	X

	CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE				
					2025	2026	2027	2028	2029
5. SOUTIEN COMMUNAUTAIRE, SAINES HABITUDES DE VIE ET SANTÉ (SUITE)									
5.3	L'activité physique joue un rôle important dans le maintien de la santé, du bien-être et de la qualité de vie. Les personnes qui font de l'activité physique améliorent leur santé tout en augmentant leur espérance de vie.	- Promouvoir les activités sportives de Saint-Bernard-de-Michaudville - Diversifier l'offre d'activités sportives - Offrir des infrastructures adéquates et sécuritaires pour la pratique de différents sports	- Promouvoir les différentes activités sportives, les tournois familiaux et ligues locales - Soutenir le développement et la diversification des activités sportives - Encourager les équipes et les athlètes du milieu - Mettre en place un système d'éclairage pour le terrain de balle-molle - Évaluer les coûts du développement sportif intérieur (amélioration des installations)	Municipalité Municipalités voisines Partenaires MRC	x	x	x	x	x
5.4	Le comptoir familial de Saint-Bernard-de-Michaudville manque d'espace et de bénévoles. Il est peu accessible.	Collaborer aux actions favorisant le soutien aux familles	- Soutenir les organismes communautaires qui viennent en aide aux familles - Évaluer la possibilité de créer un organisme communautaire pour les familles	Municipalité Partenaires Saint-Hyacinthe Technopole CISSS MRC	x	x	x	x	x
6. LOISIR ET ÉDUCATION									
6.1	Les Bernigeois et Bernigeoises souhaitent une offre d'activités plus variée et adressée à tous les âges.	- Faire connaître les activités de loisirs offertes à Saint-Bernard-de-Michaudville et dans les municipalités avoisinantes. - Développer l'offre d'activités afin de répondre aux besoins de la population globale. - Établir une coopération et un partage entre les services de loisirs des municipalités des Quatre-Vents	- Recenser l'offre d'activités de loisir dans les municipalités environnantes et travailler à la création d'une programmation de loisirs intermunicipale - Promouvoir la carte Accès-loisirs - Offrir des activités de loisir variées sur le territoire bermigeois - Soutenir la création de groupes sportifs, par exemple un club de marche ou de pétanque	Municipalité Municipalités voisines Partenaires	x	x	x	x	x
6.2	Le taux de diplomation de la population de Saint-Bernard-de-Michaudville est un des plus bas de la MRC des Maskoutains.	- Encourager la persévérance scolaire - Contribuer au développement du langage	- Souligner la réussite scolaire - Promouvoir les services de la Maison des jeunes des Quatre-Vents - Continuer le programme « Une naissance un livre » - Mettre en place Biblio-Jeux à la Bibliothèque et organiser des ateliers d'orthophonie	Municipalité Partenaires MRC ABPQ	x	x	x	x	x

	CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE				
					2025	2026	2027	2028	2029
7. TRANSPORT ET MOBILITÉ									
7.1	Le transport est un besoin fondamental lié à l'indépendance, à l'autonomie et à la qualité de vie des familles. L'utilisation de l'automobile pour les déplacements au sein de la MRC des Maskoutains est importante en raison de l'étendue du territoire et de la concentration des services dans la ville-centre. Cependant, l'offre de transport collectif reste méconnue.	- Faire connaître les différents services de transport. - Favoriser le covoiturage.	- Publiciser l'information sur le transport collectif et le transport adapté de la MRC - Publiciser l'information sur le transport interrégional - Offrir la possibilité de publiciser les plateformes de covoiturage de Saint-Bernard-de-Michaudville, si elles existent	Municipalité MRC	X	X	X	X	X
7.2	Les familles souhaitent se déplacer facilement dans leur municipalité, et ce, de façon sécuritaire.	Favoriser les déplacements actifs des familles.	- Mise en place d'un Plan directeur de transport actif - Faire de la sensibilisation sur les bonnes pratiques de marche hivernale sécuritaire - Assurer un entretien adéquat des rues afin de permettre le déplacement sécuritaire - Évaluer la mise en place une station de réparation et de recharge de vélo au parc - Installer des supports à vélo dans les lieux propices (ex. : parc, sentier, église, Pavillon des Loisirs)	Municipalité Partenaires MRC MTMD	X	X	X	X	X
8. MISE EN OEUVRE									
8.1	Assurer la mise en œuvre du plan d'action	Suivre les actions du plan d'action de la Politique de la famille	- Nommer un comité de suivi de la Politique et du plan d'action - Déposer le bilan annuel au conseil municipal	Municipalité	X	X	X	X	X

Acronymes utilisés dans le Plan d'action

ABPO : Association des bibliothèques publiques du Québec
 CISSS : Centre intégré de santé et de services sociaux
 MRC : Municipalité régionale de comté
 MTMD : Ministère du transport et de la mobilité durable
 RARC : Régie d'aqueduc Richelieu-Centre
 RIAM : Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains



*Il faut tout un village
pour élever un enfant*

- Proverbe africain -



Comité de la famille

Corinne Boulianne, citoyenne et bénévole à la Bibliothèque

Audrey Fréchette, citoyenne et bénévole à l'OTJ St-Bernard

Jean-Paul Chandonnet, conseiller responsable des questions sur les aînés et la famille (RQAF)

Linda Lamothe, coordonnatrice à la vie culturelle et communautaire

Geneviève Bureau, citoyenne et greffière-trésorière adjointe

Élyse Simard, chargée de projet à la MRC des Maskoutains